

Policier municipal (h/f)

Offre n° O084250901000602

Publiée le 01/09/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNE DE CHATEAUNEUF DU PAPE

Lieu de travail : Bp 56, Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Prévention et sécurité publique > Police municipale

Grade(s) recherché(s) : Brigadier-chef principal

Gardien brigadier

Métier(s) : [Policier ou policière municipal](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

Missions / conditions d'exercice :

- * Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.
- * Recherche et relevé des infractions.
- * Rédaction et transmission d'écrits professionnels.
- * Accueil et relation avec les publics.
- * Permanence opérationnelle et organisationnelle du service de police municipale.
- * Animation et pilotage d'équipe.

Profils recherchés :

- SAVOIRS :

Connaître les pouvoirs de police du maire et attributions des administrations ainsi que les pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice.

Connaître les acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention.

Appliquer les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux.

Appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ainsi que les techniques d'interpellation, d'enquête et de prélèvement.

Maîtriser le fonctionnement des administrations et établissements publics, les instances, processus et circuits décisionnels.

Appliquer les techniques et outils de communication.

Connaître et appliquer les techniques de résolution des conflits et de médiation.

- SAVOIR FAIRE :

*Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention

*Informier préventivement les administrés de la réglementation en vigueur

*Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats

*Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus

*Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises

*Etablir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention

*Développer l'information et le dialogue auprès de la population

*Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli

*Organiser les moyens techniques et humains pour assurer la continuité du service

*Piloter, suivre et contrôler les activités des agents

- SAVOIR ETRE :

*Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie

*Etre disponible

*Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique

*Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme, et une forte maîtrise de soi

*Respecter la déontologie

*Posséder de réelles qualités relationnelles

*Avoir le sens des responsabilités

Contact et modalités de candidature

Contact : 0490835085

Informations complémentaires :

Merci d'adresser votre candidature manuscrite accompagnée d'un CV avant le 30 novembre 2025 à l'attention de Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 56 84232 CHATEAUNEUF DU PAPE CEDEX ou au mail suivant : a.vidal@mairie.chateauneuf.com

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o084250901000602-policier-municipal>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.